

Paris, le 11 janvier 2022

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 0 titre Hermès International
- . 18 999 432 €

Au cours du 2ème semestre 2021, il a été négocié un total de :

- . A l'achat, 3 255 titres, pour un montant de 3 866 873 € (172 transactions).
- . A la vente, 3 751 titres, pour un montant de 4 640 095 € (260 transactions).

Il est rappelé que :

1- Lors du précédent bilan semestriel au 30 Juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 496 titres Hermès International
- . 18 278 671€

2- Au cours du 1er semestre 2021, il a été négocié un total de :

- . A l'achat, 8 999 titres, pour un montant de 9 505 168 € (414 transactions).
- . A la vente, 13 318 titres, pour un montant de 13 815 810 € (744 transactions).

3- Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 496 titres Hermès International
- . 18 278 671€

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 9 166 titres Hermès International
- . 10 762 172 €